

A

Son Excellence

Monsieur Ivo de BOER

Secrétaire Exécutif de la Convention
Cadre des Nations Unies sur les
Changements Climatiques.

Bonn-Germany

Ref n° 95/SEADD/2010

Bissau, 06 Mai 2010

Objet : Lettre d'adhésion à l'Accord de Copenhague

Monsieur le Secrétaire Exécutif.

Le Gouvernement de la Guinée-Bissau remercie vivement le Secrétariat de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour ses appuis de façon générale en conformité aux prescriptions de la dite Convention et ainsi que du Protocole.

Suite à votre Notification aux Parties en date du 18 Janvier 2010, nous avons l'honneur de vous informer que la République de Guinée-Bissau donne son Accord afin qu'elle soit associée au Processus actuel (Accord Politique non contraignant de Copenhague) et en même temps au Futur Accord contraignant, Juste , Transparent, Démocratique et Equitable qui parviendra comme Résultat des Négociations sur l'Avenir Climatique de notre Planète Terre.

Pour cela, la Guinée-Bissau confirme son Accord Politique à cet Accord de Copenhague.

En espérant une mise en œuvre, cohérente de l'Accord de Copenhague, aussi bien que les Décisions de la COP 15.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'assurance de ma considération distinguée.


Le Directeur Général
Guilherme da Costa

